



Les membres du conseil municipal ainsi que le personnel de l'administration vous souhaitent une très bonne année.

Des vœux de paix, de bonheur et d'amour en ce temps des Fêtes.

Municipalité à votre service

Directrice

Marcella Davis-Gerrish

Conseiller, siège #1

Michel Desrosiers

Conseillère, siège #2

Carol Haller

Conseillère, siège #3

Michelle Dupré

Conseillère, siège #4

Elizabeth Fee

Conseiller, siège #5

David Wilson

Conseiller, siège #6

Drew J Pelletier

**Directeur général et secrétaire-trésorier,
ordonnateur des mesures d'urgence, et
responsable de l'accès aux documents et
secrétaire-trésorier de la RIEM**

André Tremblay

Directeur général adjoint

André Bélisle

Unité administrative à la comptabilité

Marie-Pier Roy

Directeur en bâtiment et en environnement

André Thieu Abran

André Provençal

Unité administrative – Accueil

Marie-Chantal Giguère

Ordonnateur aux travaux publics

André-François Salaun

Journaliers aux travaux publics

André Fergusson

André Nathan Paré

Heures d'ouverture de l'hôtel de ville

André, mardi et jeudi : 8h à 12h et de 13h à 15h30

André

André, mercredi : 8h à 12h

André, vendredi : 8h à 12h

Comment nous joindre

3115, chemin Capelton

North Hatley (Québec) JOB 2C0

Courriel : info@northhatley.org

Téléphone : 819 842-2754

Télécopieur : 819 842-4501

Site Internet : www.northhatley.org

Numéros importants :

Police 911

310-4141 ou *4141 (cell.)

Service des routes 511

Service santé 811

Les travaux d'amélioration dont toujours en cours à l'hôtel de ville.

Nous vous rappelons que nos bureaux sont actuellement localisés au 332, chemin de la Rivière

Le bureau municipal
sera fermé du
21 décembre 2024
au 5 janvier 2025
inclusivement.



Calendrier des séances du conseil 2025

Les prochaines séances régulières du Conseil pour l'année 2025 seront:

13 janvier	7 juillet
9 février	4 août
3 mars	8 septembre
7 avril	1 ^{er} octobre (mercredi)
5 mai	Élections municipales
2 juin	1 ^{er} décembre
17 décembre (Budget)	

Début des séances à 19 h, à la salle Lucien-Vachon de l'Église Sainte-Élisabeth
3115, chemin Capelton, North Hatley.

Pour être informé des sujets présents aux ordres du jour, inscrivez-vous à l'infolettre de la Municipalité sur la page d'accueil du

www.northhatley.org





Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !



ARBRE DE NOËL

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinth électrique, chauffeuse, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Surveillez la collecte de votre municipalité après les Fêtes pour vous défaire de votre sapin naturel écologiquement.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendie.



LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.



BOUGIES

- Ayez toujours à l'œil les chandelles allumées.
- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.
- Privilégiez les bougies DEL pour une utilisation sans risque.



CUISINE DES FÊTES

- Évitez toutes distractions lorsque vous faites cuire des aliments (sortir fumer, parler au téléphone, consulter les médias sociaux, etc.).
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.



AVERTISSEURS DE FUMÉE ET PILES

- Il est important d'avoir un avertisseur de fumée en bon état par étage.
- Pensez à prévoir des piles supplémentaires afin de ne jamais prendre celles de vos avertisseurs pour mettre dans les appareils ou jouets à piles.
- Choisissez un avertisseur de fumée avec une pile au lithium d'une durée de 10 ans afin de vous assurer d'être en sécurité à plus long terme.



APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.
- Éloignez de l'appareil toute matière inflammable dans un rayon de un mètre.



RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.



SORTIES ET VOIES D'ACCÈS

- Dénéigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Gardez la chaudière de cendre à un minimum de un mètre de toute matière combustible.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.



BRÛLEUR À FONDUE

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

Rappels hivernaux



lors nos heures d'ouverture, il est toujours possible de contacter l'équipe des travaux publics en nous appelant au (819) 842-2754 et choisir l'option 1.

N'HEZ JAMAIS LES CONTACTER POUR DES URGENCE QUI CONCERNENT LES TRAVAUX PUBLICS
(un bris d'aqueduc, une urgence climatique, etc.).

Pour un chevreuil mort, veuillez contacter Récupération Maillé au 819 847-4907

VOTRE CHEMINÉE DOIT ÊTRE PROPRE POUR LE LIBRE PASSAGE DES GAZ DE COMBUSTION ET... DU PÈRE NOËL!

Hâtez-vous si ce n'est pas déjà fait, faites ramoner votre cheminée... spécialement si vous chauffez au bois.

Le fait d'utiliser des bûches de ramonage ne remplace pas la nécessité de faire appel annuellement aux services d'un ramoneur professionnel. Le Service de sécurité incendie vous recommande de faire appel à un ramoneur certifié par l'Association des professionnels du chauffage.



STATIONNEMENT DE NUIT

Nous désirons vous rappeler que selon le *Règlement numéro 2018-611*, il est strictement interdit de stationner votre véhicule sur les chemins publics ainsi que dans le stationnement municipal durant la période hivernale à compter du 1^{er} novembre au 1^{er} avril, entre 23 h et 8 h. Les véhicules stationnés qui contreviennent à cette consigne seront remorqués aux frais du propriétaire et sont passibles d'une amende.

Nous vous remercions de votre collaboration dans l'application de ce règlement.

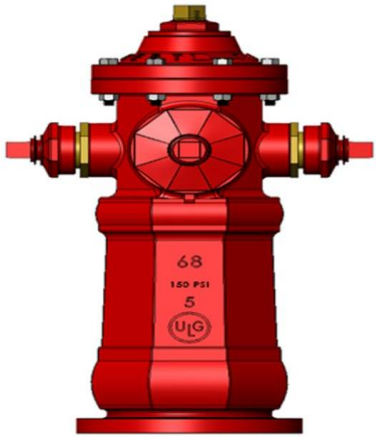


DÉBLAIEMENT DE LA NEIGE

Nous vous rappelons qu'en vertu de la réglementation municipale, il est interdit de décharger la neige provenant de votre terrain dans la rue, sur les trottoirs, dans les fossés, dans le lac ainsi que sur les terrains appartenant à la municipalité.

Veillez également ne pas laisser vos bacs à ordures et à recyclage en bordure de la route afin de ne pas nuire au travail des déneigeurs et d'éviter le bris des contenants.





MAINTIEN DE L'ACCÈS AUX BORNES D'INCENDIE

Le Service de protection des incendies et le Service des travaux publics tiennent à vous rappeler qu'il est important de ne pas obstruer les bornes fontaines (circonférence de 1 mètre autour) avec de la neige provenant de votre propriété.

En cas d'urgence, elles doivent être accessibles rapidement.



POUR UN NOËL BLANC.... ET VERT

RÉCUPÉRER, COMPOSTER, JETER

[ABC des bacs - Bien trier, ce n'est pas compliqué](#)

Bac de compost

- Nappe de papier souillée
- Serviettes de table en papier
- Vaisselle de carton **NON** plastifiée
- Vaisselle compostable identifiée comme telle



Bac à déchets

- Guirlande (métallique et plastifiée)
- Papier d'emballage (métallique ou plastifié)
- Sacs-cadeaux (métalliques ou plastifiés)
- Lumières de Noël (revaloriser dans les écocentres)
- Sapin artificiel (revaloriser dans les écocentres)



Bac de recyclage

- Papier de soie
- Bouchon de liège * **Nouveau à compter du 1^{er} janvier 2025**
- Nappe en plastique (nettoyée et insérée dans un sac de plastique)
- Sacs-cadeaux de papier **NON** plastifiés (avec poignées de ruban ou cordon retirées)





SAPIN DE NOËL

- Si vous pensez utiliser un sapin naturel, il est préférable de choisir un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Toujours éteindre les lumières lorsque vous quittez votre résidence
- Installer le sapin à au moins un mètre de toute source de chaleur;
- Ne jamais décorer le sapin avec des chandelles
- Placer le sapin dans un récipient d'eau toujours bien plein
- Couper le tronc en biseau, même pour un arbre acheté coupé.
- La nouvelle coupe aidera l'arbre à absorber l'humidité



Collecte de sapins: 10 janvier 2025

VISITE DU PÈRE NOËL



Venez rencontrer Le Père Noël

Parc Dreamland

Dimanche, le 22 décembre

Dès 16 h

En tout temps, restez prudents. Respecter les limites de vitesse dans nos rues.



*... ET PARCE-QUE DONNER FAIT AUTANT
PLAISIR QUE DE RECEVOIR*



SERVICES AUX ÂÎNÉS

- Popotte roulante (Lundi & mercredi)
- Clinique de pression artérielle
- Clinique de soins de pieds
- Visites amicales
- Repas communautaire
- Évènements sociaux
- Magasinage
- Support aux proches-aidants

Pour plus d'information, contactez
Aide Communautaire au (819) 821-4779

FAMILLES D'ACCUEIL RECHERCHÉES

Pour enfants et adultes

Participez à l'une de nos
séances d'information

Inscription : santeestrie.qc.ca/famille-accueil

CIUSSS de l'Estrie – CHUS



Une version imprimée sera envoyée par la poste. Notez qu'il peut y avoir des retards dus à l'arrêt de travail de Postes Canada des dernières semaines.



Calendrier des collectes 2025

JANVIER						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Déchets et recyclage

Matières putrescibles

Collecte de sapins : 10 janvier 2025

Gros rebuts : 29 mai 2025, 10 juillet 2025

Résidus verts 16 mai 2025

Un mot de la mairesse

Alors que nous arrivons au terme d'une nouvelle année, nous réfléchissons avec gratitude à la force, à la résilience et à l'unité qui ont défini notre communauté. Cette année a été une année de croissance, de défis surmontés et de célébration de la beauté de notre village et des personnes qui l'habitent.

En mon nom personnel, au nom des membres du conseil et au nom du personnel administratif, nous tenons à vous adresser nos vœux les plus chaleureux en cette période de fêtes. Que vos vacances soient remplies de paix, de joie et de temps passé en famille et entre amis.

Nous vous sommes reconnaissants de votre dévouement continu à faire de North Hatley un endroit merveilleux pour vivre, travailler et élever des familles. En attendant la nouvelle année, nous nous réjouissons des opportunités qui s'offrent à nous et des efforts collectifs que nous continuerons à déployer pour construire une communauté plus forte et plus dynamique.

Nous vous souhaitons une année 2025 lumineuse et pleine d'espoir, remplie de santé, de prospérité et de beaucoup de bonheur pour vous et vos proches.

Joyeuses fêtes et bonne année !

Marcella Davis-Gerrish

